

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LEVIE**

Nombre de membres afférents au conseil : 15
En exercice : 14
Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 17/07/2025
Date d'affichage : 25/07/2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001424-20250723-Delib_2025-023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2025
Publication : 25/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

Objet de la délibération : Adoption du plan de financement de l'opération de réaménagement des jardins de la mairie.

SEANCE DU 23 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt cinq

Et le vingt-trois juillet

A 17 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEVIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. de LANFRANCHI Alexandre, Maire.

Etaient présents : de LANFRANCHI Alexandre ; CUCCHI-FRESI Françoise ; DERUDAS Denis ; de LANFRANCHI Jean Marc ; de LANFRANCHI Emmanuelle ; ROCCA SERRA LIAUTAUD Marie Louise ; SERENI Jacques ; VALLI François ; MONDOLONI Antoine ; PEDINIELLI Pierre ;

Etaient absents : LUCIANI Maria Lisa ; DUFOUR Josée ; MAESTRATI Jean-Napoléon ;

Ont donné pouvoir de PERETTI Don Napoléon a donné pouvoir à de LANFRANCHI Alexandre ;

Madame de LANFRANCHI Emmanuelle a été nommée secrétaire.

M. le Maire rappelle que le réaménagement des espaces publics communaux fait partie intégrante du projet municipal. Des travaux ont déjà été réalisés dans plusieurs de ces espaces et notamment dans la salle des fêtes de Levie. Dans la continuité de ces investissements, le réaménagement des jardins de la mairie viendrait compléter la requalification de lieu central pour les lévianais. Ainsi, un travail a été initié avec un architecte paysagiste pour définir un programme adapté aux enjeux de ce lieu, qui doit être mis en valeur tout en permettant à différents usages de cohabiter. Des interventions précédentes de sécurisation, notamment par les services techniques municipaux, visaient déjà à atteindre ces objectifs.

Aujourd'hui le projet vise à requalifier les différentes terrasses de ces jardins en renforçant le lien entre ces terrasses, la bibliothèque, la salle des fêtes avec des espaces dédiés à la lecture, adaptables en fonction des manifestations publiques. Il a également pour objectif de recréer des espaces dédiés aux familles avec des aires de jeux sécurisées et ludiques pour les enfants, ainsi que des espaces de détente dédiés à tous les publics. Les jardins doivent profiter de l'emplacement central qu'ils occupent dans la commune pour être un lieu ouvert au public en toute saison.

Afin de pouvoir financer ce projet, M. le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à solliciter une subvention auprès de la Collectivité de Corse via son AAP 2025, et à effectuer toutes les démarches nécessaires relatives à cette opération, qui respecte le plan de financement actualisé suivant :

Financeurs	Participation	Montant HT (en €)
Collectivité de Corse (AAP 2025)	70 %	125 440,00
Commune (autofinancement)	30 %	53 760,00
Total opération (études + travaux)		179 200,00

Le Conseil Municipal
Ouï cet exposé
Et après en avoir délibéré

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

A l'unanimité

Approuve l'exposé du Maire et adhère au projet présenté ;

Adopte le plan de financement proposé ;

Autorise le Maire à solliciter un financement auprès de la Collectivité de Corse via son appel à projet transitoire 2025 ;

Autorise le Maire à entreprendre toutes les démarches et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

La secrétaire de séance
Emmanuelle de LANFRANCHI

Le Maire,
Alexandre de LANFRANCHI